

C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18

www.cplv.fr

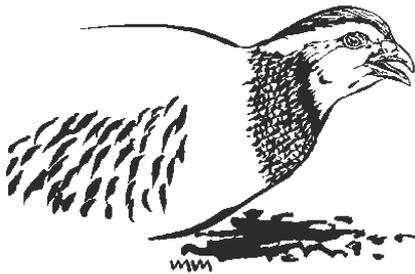
Licence 083.96.0006
e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

ESPAGNE

Zone d'Albacete

PETIT GIBIER

*Perdrix Rouge, Lapins, Lièvre,
Palombes et Tourterelles*



Zone de
Chasse



NOTRE AVIS :

Le territoire de 13000 hectares environ fait partie des prestigieuses FINCA d'Espagne. Vous trouverez à la fois du gibier naturel et des oiseaux mis en place à partir du mois de Mai.

TERRITOIRE DE CHASSE :

Un biotope composé de cultures, romarins, thym et chênes pour une grande diversité d'espèces. Vous êtes dans la région d'Albacete à environ 2h30 au sud de Madrid.

C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18

www.cplv.fr

Licence 083.96.0006
e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

HEBERGEMENT :

Nous vous proposons 2 demeures composées de 18 et 15 chambres. Bar, salle à manger, salon et cheminée, salle de billard et cave à vins.

Une des deux demeures propose également 4 hectares de jardins avec une piscine. Possibilité de chenils pour vos chiens.

DIVERSITE DES ZONES DE CHASSE :

- ❖ Zone pour la chasse **devant soi** à la perdrix (végétation et topographies diverses).
- ❖ Zone de chasse pour lièvres, lapins devant soi (collines de garrigues et jachères avec un certain relief).
- ❖ Zone de chasse aux migrateurs : palombes, tourterelles (ruisseaux, zone de passée, point d'eau selon les périodes).

ORGANISATION DE LA CHASSE :

Nous vous proposons la chasse traditionnelle devant soi.

GIBIER / SAISON / METHODE DE CHASSE :



- ❖ **Chasse aux MIGRATEURS** : (caille, palombe, tourterelle)

Période : De AOÛT (3ème week-end) à MI-SEPTEMBRE (2ème Dimanche).

Chasse à la caille au chien d'arrêt. Passées de palombes, tourterelles, canards (canards également devant soi).

- ❖ **PERDRIX, LIEVRES, LAPINS** :

Période : Du 2ème dimanche d'OCTOBRE au 1er dimanche de FEVRIER.

La chasse se pratique surtout devant soi avec son chien.

TABLEAU DE CHASSE :

Nos perdreaux se méritent. La qualité de votre équipage conditionne votre prélèvement. Les prélèvements se situent entre 12 à 20 perdreaux par jour de chasse.

FORMALITES :

- ❖ Carte d'identité en cours de validité.
- ❖ Licence de chasse : photocopie de votre carte d'identité valide.
- ❖ Carte Européenne de libre circulation de votre arme à faire tamponner à la frontière Espagnole
- ❖ Chien : Puce, Vaccination antirabique et certificat de bonne santé à faire une semaine avant le départ

C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18

www.cplv.fr

Licence 083.96.0006
e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

PAPIERS A FOURNIR lors de l'inscription :

- ❖ Photocopie du permis de chasser et de la campagne de chasse en cours
- ❖ Photocopie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile chasse couvrant l'exercice de la chasse en Espagne.
- ❖ **Carte européenne d'arme à feu (obtention à la préfecture de votre région)**

Le dossier d'obtention de la Carte Européenne d'arme à feu doit être composés de 2 photos d'identité identiques, de 2 formulaires cerfa n°10832.01 (délivré par la préfecture), d'1 photocopie de la carte d'identité, d'1 justificatif de domicile principal (titre de propriété, contrat de location ou quittance de loyer, factures récentes de gaz ou téléphone, quittance d'assurance concernant le logement...), des copies des autorisations de détention, pour les armes de 1^{er} et 4^{ième} catégories, des récépissés de déclaration, pour les armes de 5^{ième} catégorie et 7^{ième} catégorie.

(La carte Européenne doit être tamponnée au bureau de police de la Jonquera (frontière espagnole).

ACTIVITES TOURISTIQUES :

Route de Don Quichotte, moulins, Albacète, Madrid à 2 heures, Lagunas de Ruidera (Succession de 16 lacs tombant les uns dans les autres)

PROGRAMME

TYPE D'UNE JOURNEE DE CHASSE

Chasse d'été : Caille, Palombe, Tourterelle.

Lever 6h00. Petit déjeuner.
7h00 à 10h00 : Chasse
10h30 : Retour à votre hôtel.
12h30 - 13h00 : Déjeuner.
18h00 à 21h00 : Chasse. Dîner.

Chasse d'hiver : Perdrix, Lièvre, Lapin.

7h30 : Petit déjeuner.
9h30 à 13h00 : Chasse
Déjeuner au rendez-vous de chasse.
Chasse l'après-midi.
Dîner à l'hôtel.

Dans le souci de vous satisfaire, nous nous adaptons aux conditions physiques de chacun.

C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18

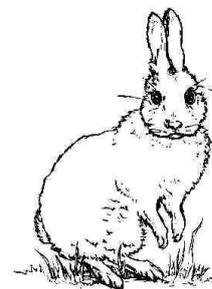
www.cplv.fr

Licence 083.96.0006
e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

PRIX & CONDITIONS

+ Caille, Tourterelle, Palombe

3 Nuits / 2 jours de chasse
880 €/personne



+ Lapin

Du 1/07 au 14/08

<u>3 Nuits / 2 jours de chasse</u> 745 €/personne	<u>4 Nuits / 3 Jours de chasse</u> 1065 €/personne	<u>Jour Supplémentaire</u> 310 €/personne
--	---	--

+ Perdrix Rouge, Lièvre, Lapin

Du 08/10 au 30/11



<u>4 Nuits / 3 jours de chasse</u> 1360 €/personne	<u>5 Nuits / 4 Jours de chasse</u> 1770 €/personne	<u>Jour Supplémentaire</u> 410 €/personne
---	---	--

Du 01/12 au 31/01

<u>4Nuits / 3 jours de chasse</u> 1250 €/personne	<u>5 Nuits / 4 Jours de chasse</u> 1625 €/personne	<u>Jour Supplémentaire</u> 375 €/personne
--	---	--

Non Chasseur
90 €/nuit/personne

Battue « OJEO » de perdrix sur demande

Les prix comprennent :

- L'organisation de la chasse, droits de chasse.
- L'hébergement en pension complète du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour en chambre double.
- Séjour en demeure privée de bon niveau ou en hôtel 3 étoiles
- La licence de chasse espagnole

C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Licence 083.96.0006

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18

www.cplv.fr

e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

Les prix ne comprennent pas :

- Pourboire au guide 20 € / chasseur, personnel de la demeure 20 € / chasseur.
- Le vol international France / Espagne : nous consulter
- Le supplément en chambre single 22 € / nuit.
- Le transport aérien du chien.
- Les assurances voyages (annulation, assistance, rapatriement, bagages)

CONDITIONS D'ANNULATION / PENALITES PAR PERSONNE :

Annulation intervenant à plus de 90 jours du départ : 15 % de frais d'annulation/personne.

Annulation intervenant entre 90 et 45 jours du départ : 50 % de frais d'annulation/personne.

Annulation intervenant entre 44 jours et le jour du départ : 100 % de frais d'annulation/personne.

RESERVATION : 50 % à la réservation. Solde 45 jours avant le départ